

10.—Capacité, personnel, mouvement des hospitalisés et finances des institutions pour aliénés au Canada, par province, 1943—fin

| Détails | Manitoba | Saskatchewan | Alberta | Colombie Britannique | Total |
|--|------------------|------------------|------------------|----------------------|-------------------|
| Déboursés— | | | | | |
| Salaires..... \$ | 518,321 | 795,149 | 608,632 | 728,071 | 8,928,690 |
| Vivres..... \$ | 313,358 | 305,454 | 245,356 | 391,440 | 4,190,300 |
| Autres frais d'entretien..... \$ | 324,542 | 465,844 | 206,391 | 463,695 | 5,085,653 |
| Totaux, frais d'entretien... \$ | 1,156,221 | 1,566,447 | 1,060,379 | 1,583,206 | 18,204,643 |
| Nouvelles constructions et améliorations..... \$ | 14,000 | 8,202 | 105,505 | 4,053 | 663,777 |
| Autres déboursés..... \$ | Néant | Néant | Néant | Néant | 330,786 |
| Totaux, déboursés..... \$ | 1,170,221 | 1,574,649 | 1,165,884 | 1,587,259 | 19,199,206 |

¹ Comprend d'autres personnes.

Sous-section 3.—Établissements pénitentiaires et correctionnels

Le 1er juin 1941 il y a au Canada 28 établissements pénitentiaires et correctionnels d'une population totale de détenus de 4,051, dont 3,118 hommes et 933 femmes. Quatorze de ces établissements sont pour les hommes et 14 pour les femmes. Les statistiques détaillées de la criminalité (sur une base annuelle), en ce qu'elles diffèrent de celles de ces institutions, paraissent au chapitre XXVIII.

Section 3.—Ordre des Infirmières Victoria

L'Ordre des Infirmières Victoria est un organisme bénévole de santé publique, opérant dans tout le pays, dont l'objet est de visiter les malades à domicile. En 1943 les 99 branches de l'Ordre se répartissent comme suit: Nouvelle-Ecosse, 16; Nouveau-Brunswick, 7; Québec, 5; Ontario, 55; Manitoba, 1; Saskatchewan, 3; Alberta, 2; et Colombie Britannique, 10. Les activités de chaque branche sont régies par un comité local qui se procure les fonds nécessaires. Cependant, les programmes et les règlements professionnels établis par l'organisation nationale sont acceptés par les comités locaux. Le Bureau des gouverneurs de l'organisation nationale est en grande partie formé de représentants nommés par les branches.

L'Ordre emploie des infirmières diplômées qui doivent avoir reçu en outre, après leur graduation, une formation en hygiène publique. Toutes les nominations sont sujettes à l'approbation du quartier général à Ottawa qui est aussi responsable de la surveillance du travail actif des infirmières, ce qui assure une qualité uniforme de service.

Le résultat pratique des soins et des conseils hygiéniques donnés aux mères se reflète dans la basse mortalité puerpérale parmi les personnes soignées. La mortalité puerpérale par 1,000 naissances vivantes assistées par les infirmières de l'Ordre en 1939-43 inclusivement est de 1.45 au regard d'une proportion de 3.3 pour tout le Canada durant la même période.

En 1943, environ 400 infirmières actives ont soigné 92,945 patients. Comme l'enseignement de l'hygiène est une fonction importante de l'infirmière visiteuse, cette pénétration dans tant de foyers offre une occasion unique de contribuer activement à l'amélioration de la santé du peuple canadien.

L'Ordre fournit un service communal, accessible à tous dans les régions desservies, indépendamment de la race, de la croyance ou du degré d'aisance. Les